

**AU-DELÀ DU SNU, BOUTONS L'ARMÉE ET LA POLICE HORS DE L'ÉCOLE !**

**NE FORMONS PAS DE BATAILLONS SCOLAIRES**

**REFUSONS L'ÉCOLE AU GARDE-À-VOUS**

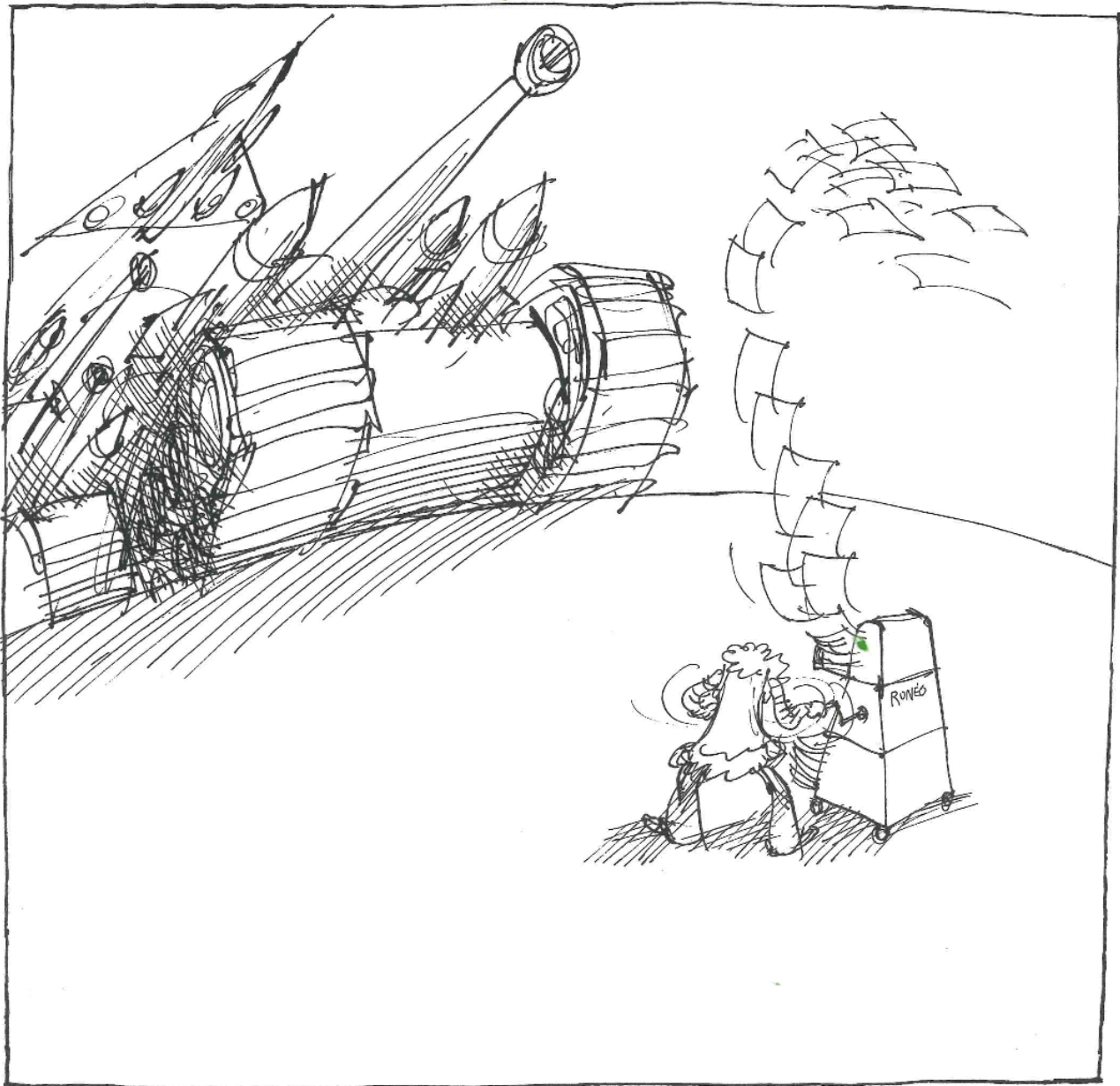


**ABROGATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)  
ET DE TOUT DISPOSITIF MILITARISTE À L'ÉCOLE**

**Des enfants mourrant à la guerre,  
on les voit au travers de nos écrans.**

**Des enfants jouant à la guerre,  
ça leur passe généralement.**

**Des enfants préparant les guerres de demain,  
ça se passe dans les établissements scolaires.**



Faisons que le **SNU** soit le dernier vestige d'une lignée de dispositifs militaristes qui tentent d'enrégimenter la jeunesse, de l'endoctriner au nom de « *la grande mobilisation pour les valeurs de la République et de la laïcité* », de « *la citoyenneté et du civisme* », de « *l'égalité des chances* », du « *vivre ensemble* », de la « *cohésion nationale* », du « *développement de la résilience nationale* » et de « *la culture de l'engagement* » ... quatre années de fiasco et de gabegie budgétaire : enterrons la réforme et la promesse du candidat Macron !!

Cela s'inscrit dans un contexte d'abondance budgétaire pour les armées : la prochaine loi de programmation militaire 2024-2030 (LPM) s'enrichit de **+413 milliards d'euros sur 7 ans**, soit une hausse de plus de 40 % ! dont près de 60 milliards d'euros pour l'armement nucléaire. Rappelons que le budget des armées (44 milliards €) suit celui de l'Éducation Nationale (60 milliards €).

La France est le **troisième pays exportateur d'armes**.

**La collusion entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire** persiste depuis les années 70, au nom de la « *dissuasion* » et de l' « *indépendance* » : la fission nucléaire au service de la bombe nucléaire et de la production d'électricité ; la reconversion et l'enfouissement des déchets hautement radioactifs civils et militaires ...

L'idée principale des marketeur·trices\* du **SNU** est de poursuivre le développement d'un « *esprit de défense* » chez la jeunesse et de fructifier la soi-disante complémentarité depuis 40 ans des missions de l'Éducation Nationale et de l'Armée dans la formation des jeunes à devenir des « *citoyen·nes responsables* ».

Leur dernière idée – car les jeunes *volontaires* ne se ruent pas depuis 4 ans à s'inscrire au séjour de cohésion de 12 jours – est de miser sur la mise en oeuvre de **projets pédagogiques collectifs basés sur l'idée d' « engagement »** : « *la culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens des responsabilités individuelles et collectives. Dans ce cadre, nous souhaitons vous informer qu'à partir de la rentrée 2023, une nouvelle labellisation viendra accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement. Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse crée en effet les labels « Classes engagées » et « Lycées engagés » pour une entrée en vigueur dès l'année scolaire 2023-24. Les « classes et lycées engagés » développeront, au niveau de la classe de seconde et de la première année de CAP, un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives s'inscrivant dans les actions éducatives et les enseignements quotidiens des lycées et, en tout premier lieu, de l'enseignement moral et civique et de l'éducation à la citoyenneté »*

\* Macron, Blanquer, Ndiaye, Attal, El Haïry, Thevenot...

Dès 1987, le trinôme *ministère de la Défense – ministère de l'Éducation Nationale – association IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale)* coordonnait cela à l'échelle académique et se renforce à chaque **protocole Armée-École**. Actuellement, au travers du **Parours citoyen** – et à venir le **Plan Ambition Armées-Jeunesse** (PAAJ) –, il s'agit de développer les « *liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale* » et ainsi « *faire de tout jeune Français un citoyen formé, inséré socialement et professionnellement, et engagé dans la vie de la nation* » (Protocole d'accord interministériel, 20 mai 2016 entre le *ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – la Défense – l'Agriculture, l'Agroalimentaire, la Forêt*).

Leur but n'est que de créer « *une réserve citoyenne de l'éducation nationale* » avec des **Réservistes Locaux à la Jeunesse et la Citoyenneté** (RLJC), de multiplier par trois le recrutement de réservistes — jusqu'à 100.000 selon le ministre des armées, Sébastien LeCornu — via les **Cadets de Gendarmerie** et de favoriser la reconversion des militaires, ce qui contribue à freiner la pénurie de vocation au ministère de l'Éducation Nationale en comblant les emplois vacants d'enseignant·es, d'assistant·es d'éducation et d'accompagnant·es d'élèves.



40 années et un amoncellement sans plus finir de *protocoles*, de *journées*, de *parcours*, d'insertion dans les programmes scolaires, de *partenariats*, de *plans*, de *classes*, de *semaines*, de *stages*, d'*opérations*, de remises de trophées, d'intégration en tant que réservistes ...

1982

Dès la première rentrée scolaire *gouvernée* par les socialistes de retour au pouvoir, en date du 26 septembre 1982, un accord interministériel est établi entre la Défense (Charles Hernu) et l'Éducation Nationale (Alain Savary) — dit **premier protocole Armée-École**. Il s'est donné pour mission de faire de l'école l'*antichambre de la caserne*, de diffuser une *idéologie militariste* au sein de la jeunesse, en réaction à la lutte victorieuse au Larzac (abandon du projet d'extension d'un camp militaire) et à la contestation grandissante du service militaire et de la conscription militaire (1 an) par des insoumis, des réfractaires, des objecteurs de conscience et le mouvement des comités de soldats.

*« La mission de l'Éducation nationale est d'assurer une éducation globale visant à former des futurs citoyens responsables, prêts à contribuer au développement et au rayonnement de leur pays [...]. L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires. »* - extrait du Premier protocole Défense Éducation Nationale

*« Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'université. Il faut une symbiose avec l'Éducation nationale »* - déclaration de Charles Hernu au Monde, 11 juillet 1982

Dès lors, un refus s'opère à l'école avec le slogan :

**PAS D'ARMÉE À L'ÉCOLE !**

L'armée peut désormais s'occuper d'éducation et de l'instruction civique, l'école a vocation à prendre en charge l'instruction militaire.

En 2023, on pourrait revendiquer :



**PAS D'ÉCOLE À L'ARMÉE ET AU SERVICE DE LA POLICE !**

1989

Retour de Mitterrand au pouvoir pour un second mandat *socialiste*, et encore ce besoin impétueux de renforcer les liens Armée-École : **second protocole Armée-École** signé par Chevènement et Jospin.

1995

Le **troisième** par Million et Bayrou le 6 juin 1995.

2007

Le **quatrième** par Alliot-Marie et De Robien, le 31 janvier 2007, ouvre le partenariat avec *l'Enseignement Supérieur et la Recherche* puis aux *Établissements de Réinsertion Scolaire* en 2010, et porte haut l'« *éducation à la défense* », suite à la suppression du Service National par Chirac, le 28 octobre 1997.

2012

Le **cinquième** par Le Drian et Peillon en 2012.

2016

Et enfin le **sixième** le 20 mai 2016 par Le Drian et Vallaud-Belkacem qui, suite aux attentats de 2015, prône « *la culture de défense et de sécurité nationale* » et s'ouvre aux écoles primaires pour soutenir l'action des armées...

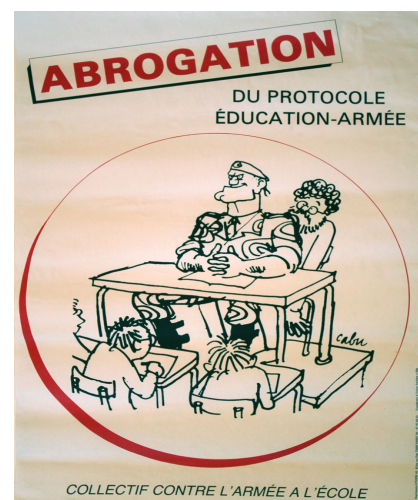
4 **protocoles Armée-École** sur 6 sont l'oeuvre de gouvernements *socialistes*...

Et pour expliciter sa propagande et préciser sa démarche, le dernier **protocole Armée-École** est structuré en cinq axes :

- « 1. *Renforcer l'enseignement de défense et de sécurité globale dans les programmes et la formation des enseignants*
2. *Développer les relations entre la défense et l'enseignement supérieur*
3. *Participer à la lutte contre le décrochage scolaire et contribuer à la détection des jeunes en difficulté de lecture*
4. *Favoriser le lien défense-jeunesse, l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des jeunes*
5. *Favoriser la reconversion des militaires au sein du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche* »

Chaque **protocole Armée-École** s'est vu ainsi gratifié de nouveaux dispositifs et d'une incorporation des idées virilistes et militaristes dans les programmes scolaires.

Les premier·es concerné·es sont les élèves des classes de primaire, et ça les poursuivra tout au long de leur scolarité, voire lors de leur formation continue d'adulte.



2007

À partir du 4e protocole Armée-École, un **Parcours citoyen** à l'école vise à « *la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne (...) comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement* ». Et le ministère de la Défense y trouve une place prépondérante en instaurant trois étapes d'inscription citoyenniste pour les collégien·es et les lycéen·es :

- L'**enseignement de défense** en classes de 3ème et 1ère
- Le **recensement** à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes
- La **Journée de Défense et Citoyenneté (JDC)** avant 18 ans

Et ce **Parcours citoyen** est l'aboutissement *si crucial* de diverses inculcations à l'école faisant la part belle aux idées militaristes.

1985

Il est initié par l'introduction de l'**éducation civique** par Chevènement dans les programmes scolaires de collège et lycée, et rebaptisée en 2015 en **enseignement moral et civique** (EMC).

1998

L'enseignement de **la Défense et la Paix** — à savoir *la défense nationale et les intérêts français à l'étranger* — est introduit dans les programmes de 3e et aux épreuves du DNB. Dans les programmes d'histoire-géographie, des **entrées défense** — *la défense et la sécurité nationale à travers leur histoire, enjeux et patrimoine* — glorifient aussi ce Parcours citoyen.

1997

La **Journée d'Appel et de Préparation à la Défense** » (JAPD), devenue **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC) en 2011, est obligatoire pour passer son baccalauréat et son permis de conduire. Cette journée est coordonnée par les **Centres du Service National et de la Jeunesse** (CSNJ) pour « *rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense* ».

Outre le **trinôme académique** ministère de la Défense – ministère de l'Éducation Nationale – association IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale), l'institution peut s'appuyer sur des subalternes que sont les **référentes académiques** « *mémoire et citoyenneté* » ou « *enseignement de défense et sécurité nationale* », le **relais défense** dans les établissements scolaires et l'**Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre** (ONAC-VG), opérateur du ministère de la défense.

Ce **Parcours citoyen** à l'école depuis 15 ans régimente et endoctrine les élèves, associe la « citoyenneté » à des formes de soumission aux intérêts nationaux, patriotiques, si bien contrôlés par le monde militarisé...

- « - percevoir concrètement les intérêts vitaux ou nécessités stratégiques de la Nation, à travers la présence ou les interventions militaires qu'ils justifient
- comprendre le cadre démocratique de l'usage de la force et de l'exercice de la mission de défense dans l'État républicain
- appréhender les valeurs inhérentes au métier militaire, à partir de l'étude des aspects techniques »



**LES APPELATIONS DES PARTENARIATS SONT SI EXPLICITES ET ÉLOQUENTS.  
AU MOINS ON SAIT DE QUOI ÇA PARLE...**

La multiplication de **partenariats entre l'Armée et l'École** ces dernières années préfigure les intentions patriotiques, nationalistes et bellicistes de la société. Tous les ministères sont *en ordre de bataille* ...

Il va de soit, et cela est propre à l'idéologie de « *méritocratie républicaine* », d'« *égalité des chances* » et de l'organisation militaire très hiérarchiée et viriliste, que ces partenariats avec le corps de l'armée diffèrent selon les milieux socio-économiques des familles : aux classes défavorisées, **l'accès aux classes de défense et sécurité globale et aux centres des cadets de la défense** ; aux classes favorisées, **l'accès aux lycées et grandes écoles de la défense**.

2005

Les **Classes de Défense et Sécurité Globale** (CDSG) ou **Classes de Défense et Citoyenneté** (CDC) sont d'abord ouvertes dans les collèges REP et REP+, puis généralisées en 2016. Ce partenariat subventionné s'élabore entre une classe de fin de collège et une unité de l'armée, ou gendarmerie, police, pompiers, et se décline en un projet pédagogique. La finalité est le développement de l'attractivité de ces métiers et donc des futurs recrutements.



Sur l'ensemble du territoire, ce sont désormais plus de 475 CDSG, impliquant 11 875 élèves et plus de 200 entités des armées (lire le dossier *Classe Défense en action*).

En Loire Atlantique, 11 collèges ont engagé un tel partenariat, 7 sont en attente.

**Carole Godard** @CDrucker\_Godard Jeudi 23 février

Ouvrir 1 classe Défense au collège, c'est:

- ◆ le lien armées-jeunesse renforcé
- ◆ des perspectives d'orientation
- ◆ l'esprit Républicain ++ de nos élèves
- ◆ 1 pas vers le #SNU

🙏

[En afficher moins](#)

Twitter | 22 févr. (348 ko)



Tweet de la rectrice Carole Godard le jeudi 23 février 2023, académie de Limoges.



**En cours de création** : lycée pro Henri Dunand (Angers, 2<sup>de</sup> sécurité), collège Les Fontaines (Bellevigne-en-Layon, 3<sup>e</sup>), collège Jean Monnet (Les Sables d'Olonne, 3<sup>e</sup>), collège Saint-Louis (La Roche-sur-Yon, 3<sup>e</sup>), collège Saint-Joseph (Challans, 3<sup>e</sup>), collège Jules Renard (Laval, 3<sup>e</sup>), lycée Notre-Dame (Rezé, 2<sup>de</sup>).

**Sarthe** : collège Alexandre Mauboussin (Mamers, 3<sup>e</sup> prépa pro), collège Pierre Belon (Cerans-Foulletourte, 3<sup>e</sup>), lycée d'Estournelles de Constant (La Flèche, 2<sup>de</sup>).

**Maine-et-Loire** : collège Pierre Mendès France (Saumur, 3<sup>e</sup>), collège Georges Clemenceau (Cholet, 3<sup>e</sup>), MFR Les Sources-La Meignanne (Longuenée-en-Anjou)

**Mayenne** : collège Léo Ferré (Ambrières-les-Vallées, 3<sup>e</sup>).

**Vendée** : collège Léo Ferré (Ambrières-les-Vallées, 3<sup>e</sup>).

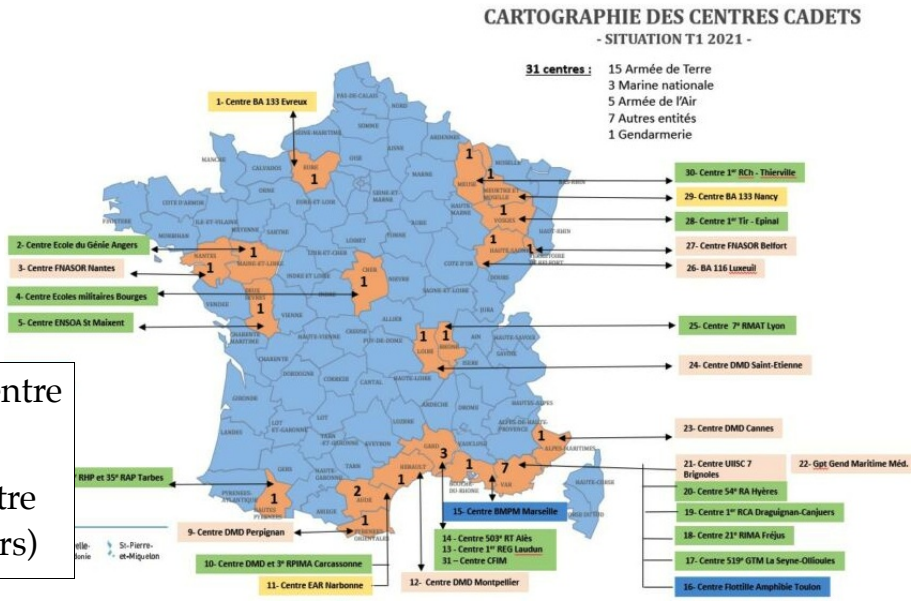
**Loire-Atlantique** : collège Immaculée-Conception (Clisson, 3<sup>e</sup>), collège Pierre Norange (Saint-Nazaire, 3<sup>e</sup> depuis la rentrée 2015).

2008

Un autre partenariat nommé les **Cadets de la Défense**, amplifie la panoplie militariste : l'accueil d'élèves de collège et de lycée professionnel par une unité militaire de proximité pendant 14 demie journées et un séjour de 5 jours hors du temps scolaire – inspirant le séjour de cohésion du SNU. C'est un complément à l'enseignement de la défense et de l'EMC.

En 2022, **33 Centres Cadets** contribuent à l'endoctrinement de **plus de 1000 élèves de 229 établissements scolaires**. La finalité est bien de recruter des réservistes...

**Loire Atlantique : Centre FNASOR (Nantes)**  
**Maine-et-Loire : Centre École du génie (Angers)**



**CARTE DES LYCÉES DE LA DÉFENSE**

Il existe **6 lycées de la défense**, anciennement dits militaires. L'enseignement est dispensé par des professeur·es de l'enseignement public et l'encadrement est assuré par des militaires.

Saint-Cyr-l'École, Autun, Aix-En-Provence, La Flèche (Prytanée), Brest (naval), Montbonnot-Saint-Martin (air)



2008

Un autre partenariat dit **Cordées de la réussite** permet de développer des projets de **tutorat-parrainage** consistant « pour les élèves {officiers ou ingénieurs} d'une grande école de la défense, à parrainer des lycéens méritants pour les accompagner dans leur projet d'intégration dans ces écoles » avec les **10 Grandes Écoles de la Défense** (GED). Cela implique **environ 900 tuteur·trices et plus 6000 lycéen·nes** « encordé·es et méritant·es » venu·es d'une centaine de lycées.

École polytechnique ou X (Palaiseau, devise « *Pour la patrie, les sciences et la gloire* »)

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (Guer)

École spéciale militaire (ESM) (« *Ils s'instruisent pour vaincre* »)

École militaire des aspirants (EMAC) (« *L'audace de servir* »)

École militaire interarmes (EMIA) (« *Le travail pour loi, l'honneur comme guide* »)

École navale (EN) ou Navale (Brest, « *Pour la France, par les mers, nous combattons* »)

École de l'air et de l'espace (EAE) (Salon-de-Provence, « *Faire face* »)

École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air et de l'espace (EFSOAAE) (Rochefort, « *S'armer pour le futur* »)

École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) (Saint-Maxent-l'École, « *S'élever par l'effort* »)

École des officiers de Gendarmerie nationale (EOGN) (Melun, « *Pour la patrie, l'honneur et le droit* »)

École de santé des armées (ESA) (Lyon, « *Sur mer et au-delà des mers, pour la Patrie et l'humanité, toujours au service des hommes* »)

École des commissaires des armées (ECA) (Salon-de-Provence, « *Former pour transformer* »)

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM) (Havre)

École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire (ENSIM) (Angers)

École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) (Brest, Paris)

2007

Le **Plan Égalité des Chances** (PEC) « vise à permettre à l'ensemble des jeunes, particulièrement ceux issus de milieu défavorisé, quels que soient leurs origines, leur sexe, leurs croyances ou leur mode de vie, de faire valoir ce qu'ils sont, leurs savoirs, leurs mérites, afin d'être en mesure de progresser dans la société. Il s'agit de « tendre la main » aux jeunes afin de les aider à réaliser leur potentiel » et de construire de la cohésion nationale et un sentiment d'appartenance à la Nation. Cela concerne chaque année **30 000 jeunes**, âgés de 14 à 25 ans.

Pour cela, des sessions de **stage d'une semaine** sont proposées aux élèves de 3e, étonnamment priorisé aux jeunes issu·es d'établissements situés en REP et REP +.

La **Semaine stage défense** a pour objectif la découverte des métiers proposés au sein du ministère des armées. Plutôt que cette découverte individuelle, la **Direction du service national et de la Jeunesse** (DSNJ) a signé un partenariat avec l'association **Tous en stage** pour qu'un groupe de 20 collégien·nes pendant cinq jours s'immergent dans une unité de l'armée, toujours pour découvrir la palette des métiers des armées et « *susciter des vocations* »... Le **stage de 3e Armée de l'Air** permet durant quatre jours à des groupes de 25 élèves scolarisés en REP+ de « *découvrir les unités aéronautiques, les métiers pratiqués en leur sein et les parcours proposés au sein de l'armée de l'Air* ».

## LES DISPOSITIFS CITOYENS DE RECONCILIATION AVEC L'ARMÉE ET LA POLICE

**Journées sport-armées-jeunesse** (JSAJ), **Journée sportive et citoyenne pour la Jeunesse**, **Journée de cohésion jeunesse et forces de l'ordre**, **Au coeur des armées**, **Aux sports jeunes citoyens** (ASJC) pour la promotion aux sports des JO Paris 2024, **Opération classes défense en action** ... sont des gadgets de propagande, surtout dans les quartiers populaires, officiellement pour « *réconcilier la jeunesse et la police* », au travers du sport et des valeurs qu'il charrie...

**Trophée Civisme et Défense**, **Prix armées-jeunesse**, **Trophées Héritiers de Mémoire**, **Petits artistes de la mémoire**, **Opération 1000 arbres pour les nécropoles**, **la Résistance et de la Déportation** ... sont d'autant des *entourloupes* pédagogiques qu'une participation subventionnée à des opérations et concours promus par le ministère de la Défense.

Mais il y a l'apparence et la réalité ... le vernis et la matière ...

2003

Les **Journées sport-armées-jeunesse** (JSAJ) permettent, sur l'ensemble du territoire français, la pratique sportive, sous couvert « *des valeurs de solidarité et du dépassement de soi* » et la découverte des actions des forces armées dans divers sports.

Les **Journées sportives et citoyennes pour la jeunesse** et les **Journées de cohésion jeunesse et force de l'ordre** ont quant à elles davantage défrayer les chroniques.

Les partenariats avec la police et l'organisation d'ateliers avec l'association *pro-police* **Raid Aventure** et la Gendarmerie nationale ou la police municipale « *pour dialoguer et mieux se comprendre* » a pu tourner au scandale. C'est le cas emblématique des élèves de CM1-CM2 de l'école Langevin en Seine-Saint-Denis le 27 septembre 2022, en les sensibilisant à des gestes tels que le menottage, la manipulation des lanceurs de balles de défense (LBD) ou l'interpellation musclée.



Une journée estivale **Au coeur des armées** entre dans le dispositif « Vacances apprenantes », avec **3500 jeunes** âgés de 14 à 18 ans, et permet de découvrir le métier, le quotidien d'un militaire et les traditions de son unité.

Quant aux activités de **Aux Sports Jeunes Citoyens**, il s'agit de « *se mettre dans la peau d'un résistant le temps d'un escape game mémoriel, de rencontrer un sportif de haut niveau militaire participant aux prochains Jeux Olympiques ou Paralympiques, de se lancer en équipe dans une course d'orientation mémorielle basée sur l'histoire de son territoire, de rencontrer des blessés de guerre en reconstruction par le sport participant aux Invictus games, de courir pour le Bleuet de France, de visiter l'exposition consacrée aux sportifs pendant la guerre.* »



2002

Le **Trophée Civisme et Défense**, décerné par l'association **Civisme Défense Armée Nation** (CIDAN), glorifie « *la meilleure réalisation dans le domaine de la citoyenneté et de la solidarité entre la nation et ses armées* ».

Le **Prix Armées-Jeunesse**, validé par la **Commission Armées-Jeunesse**, récompense « *une action entreprise entre un organisme militaire et civil ([comme] un établissement scolaire) dans le cadre du lien armée-nation. Cette action peut concerner des domaines variés comme l'information sur la défense, des activités à caractère social, des actions menées dans le cadre de la mémoire ou toute initiative concrète créant un climat favorable entre le monde de la défense et la jeunesse civile* ».

Les **Trophées Héritiers de Mémoire**, certifiés par la **Direction de la mémoire, de la culture et des archives** (DMCA), reconnaissent les projets pédagogiques qui mettent en lumière « *la défense à travers son histoire, son patrimoine ou son univers* ».

2016

La participation des élèves du Primaire (6 à 12 ans) aux concours et aux opérations, pilotées par le ministère de la défense ou par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG), est appelée afin de conforter la mémoire collective nationale de défense : il s'agit de **Petits artistes de la mémoire**, **Opération 1000 arbres pour les nécropoles**, **Concours National de la Résistance et de la Déportation** (CNRD), etc., des commémorations patriotiques, nationales ou européennes, des visites des neuf hauts lieux de la mémoire nationale (Mont-Valérien, Ile de la Cité, Mémorial du Quai Branly, Mont Faron, Mémorial de Fréjus, Struthof, Notre-Dame-de-Lorette, Montluc et nécropole de Fleury-devant-Douaumont) ainsi que des 265 nécropoles nationales ...

Le site **Chemins de Mémoire**, émanation du ministère des Armées et ressource éducative pour les enseignant·es sur les questions historiques, colporte tous les moments historiques qui ont subis toute forme de menace que la société et l'école a dû faire face...

L'armée s'invite aussi aux **journées de formation d'enseignantes** dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) ou lors de **rencontres scolaires** avec les **Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées** (CIRFA) au moment des salons d'information et d'orientation ou pour la **Journée Nationale du Réserviste** (JNR), et donc depuis 2019 dans le cadre du **Service National Universel** (SNU).

## LE PLAN AMBITION ARMÉES-JEUNESSE : NOUVEAU CHEVAL DE TROIE MILITARISTE ?

2022

Au vu de l'abondance des *protocoles, partenariats et dispositifs* existants, le **plan Ambition Armées-Jeunesse** (PAAJ) convoite de « *coordonner les différents dispositifs déjà existants en un seul et même parcours, dans le cadre du plan gouvernemental "1 jeune – 1 solution" et de la montée en puissance du Service national universel (SNU)* ». Ce plan est coordonné par la **Direction du service national et de la jeunesse** (DSNJ), créée en 2017. Ce plan pourrait se résumer à le leitmotiv : « *s'éveiller à l'esprit de défense* » et a pour objectif de :

- « - réorganiser les parcours jeunesse proposés par le ministère des Armées en les adaptant aux phases du Service national universel (SNU)
- assurer une meilleure représentation et répartition des différents dispositifs sur l'ensemble du territoire national
- renforcer les démarches et actions à destination des jeunes qui ne connaissent pas ou ne bénéficient pas des actions des armées en leur faveur
- proposer un parcours de défense innovant aux jeunes intéressés par la défense »

Le statut de **Réservistes Locaux à la Jeunesse et la Citoyenneté** (RLJC) a pour mission d'être « *"ambassadeur du plan égalité des chances" auprès des jeunes, et notamment de ceux en difficulté* » et de contribuer à la réussite du **plan Ambition Armées-Jeunesse** bénévolement pour le service public de la défense mais en signant « *un contrat d'engagement qui ne spécifie pas un nombre particulier de jours d'activité mais plutôt une ou plusieurs missions à remplir* ». À l'image de ce que peut être l'arnaque du service civique :



Le **SNU** est la tentative de subordonner et d'amplifier les moribonds et mortifères enjeux de « *la culture de défense et de sécurité nationale* ».



À la rentrée scolaire 2023, la secrétaire d'État Prisca Thevenot tente de concrétiser les lubies de Macron : promouvoir une « culture de l'engagement » en **faisant passer le séjour de cohésion du SNU (12 jours) comme tout autre projet éducatif, pédagogique.** L'étape cruciale est de les faire accepter par vote au sein des **Conseils d'Administration des lycées publics**, sous couvert d'un label « *classes engagées* » et « *lycées engagés* », et d'une subvention à hauteur de 1000 euros par classe.



Prenons garde aux *passages en force*, à ce potentiel nouvel entrisme des idéologies militaristes au sein des établissements scolaires publics, et à la formation de *bataillons scolaires* d'élèves de classes de Seconde ou de Première année de CAP.

## **FOCUS : UNE HISTOIRE DE L'ÉCOLE ET DES INGÉRENCES IDÉOLOGIQUES ET GUERRIÈRES**

En 1871, alors que la Nation française était en pleine révolte insurrectionnelle, la Commune de Paris a posé **des idéaux pour « l'école du futur »** : mixité, gratuité, laïcité, égalité, émancipation...

**Les lois Ferry de 1881 et 1882** donnent le cadre général d'une école élémentaire républicaine et gratuite (l'organisation pédagogique et l'obligation scolaire, même s'il faut attendre 60 ans pour sa réalisation concrète). La loi Briand de 1905 sur la laïcité (la séparation de l'État et de l'Église et donc modérément de la déconfessionnalisation de l'enseignement) affirme encore le caractère républicain de l'école, à l'image du rôle des hussards de la III<sup>e</sup> République. Mais à cette époque, demeure un enseignement patriotique et guerrier pour former des jeunes « *revanchard-es* », soudé-es autour d'un sentiment national.

La « *boucherie* » de 14-18 a réfréné les velléités d'endoctrinement de la jeunesse... et ainsi s'étiolé l'ingérence des armées à l'école... mais il persiste des formes autoritaires par une discipline sévère, traditionnaliste, une histoire empreinte d'un récit romancé, construite sur une mythification commémorative. **Le courant de l'Éducation Nouvelle** émerge alors en 1921, porteur de valeurs pacifistes et fraternelles, et verra alors émerger des mouvements de pédagogies actives et émancipatrices. L'éducation n'est plus une dynamique coercitive et infantilisante.

Le « *plus jamais ça* » de la barbarie génocidaire de la Shoah de 1945 ancre à l'école un « *vivre ensemble* », où l'instruction et l'éducation font « *bon ménage* » par l'acquisition de connaissances et de compétences sociales... La formation militaire se fait pour une génération lors du service militaire, donc en dehors de l'école. 1997 est l'année de la fin de la conscription obligatoire, et des nombreuses luttes d'insoumission et d'objection de conscience. L'éducation civique en 1985 puis l'enseignement moral et civique (EMC) en 2015 prennent le relais.

Le premier « *protocole Armée-École* » en 1982 voit alors le retour de l'ingérence de l'armée à l'école avec l'invention d'un « *esprit de défense* » à professer. L'initiateur n'était autre que Charles Hernu, ministre commanditaire de l'attentat terroriste sur le bateau Rainbow Warrior de Greenpeace à Auckland... l'armée peut désormais s'occuper d'éducation et l'école de l'instruction militaire.

En 2007, le « *Parcours citoyen* » intègre l'éducation à la défense qui «  *vise à faire comprendre [aux élèves] que les militaires servent la Nation [...]. Pour remplir pleinement ces missions, les militaires ont besoin du soutien de l'ensemble de la Nation.* »

Au cours de ces quelques décennies passées, pelle-mêle ce que la société a traversé : la construction européenne économique, monétaire, politique, les crises capitalistes, les guerres mondialisées d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie... la guerre en Europe aux Balkans, en Ukraine... les opérations extérieures en Afrique... les attentats terroristes de 2015, les lois liberticides cumulatives, les protocoles « *Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)* » et les exercices « *attentats-intrusions* » dans les établissements scolaires, les commémorations et cérémonies patriotiques, les révoltes urbaines, la militarisation croissante des équipements de la police...

Dernier « *Protocole Armée-École* » en 2016 : il prône pour la jeunesse une « *culture de défense et de sécurité nationale* », ouvre aux élèves des écoles élémentaires une démarche participative de soutien à l'action des armées par des concours et des manifestations patriotiques, organise des partenariats de recherche industrielle avec l'enseignement supérieur, revendique le rôle éducatif des militaires auprès des jeunes (décrochage scolaire, illettrisme, intégration sociale, engagement comme réserviste) et enfin recase d'ancien·nes militaires parti·es bien trop tôt... en retraite.

Le « *Plan Ambition Armées-École* » (PAAJ) de 2022 a pour objectif de coordonner les multiples initiatives « *innovantes* » et d'intégrer le « *Service National Universel* » (SNU) dans le « *Parcours défense* » de chaque jeune...

Le premier « *Protocole Armée-Justice* » (PAJ) en 2021 propose un « *parcours d'inspiration militariste* » pour les jeunes pris en charge par la « *Protection Judiciaire de la Jeunesse* » (PJJ) et crée une « *réserve de protection judiciaire de la jeunesse pour l'encadrement de mineurs délinquants par des militaires et ex-militaires (...)* pour favoriser l'insertion sociale des mineurs délinquants ».

Depuis la fin de la conscription militaire pour les jeunes appelé.es et la professionnalisation des armées, c'est donc un nouveau paradigme qui s'invite pour les armées (sa contribution à la citoyenneté, au civisme, à la cohésion et à l'éducation) et pour l'école (sa participation à l'esprit de défense et de sécurité globale, à la mémoire patriotique)...

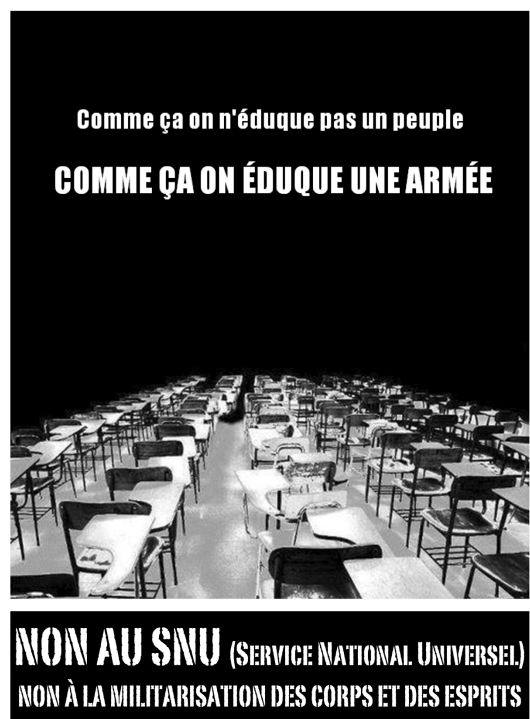
**Et c'est là que tente de s'ingérer le SNU** comme projet individuel et collectif d'engagement pour une jeunesse qui ne s'est pas laissée embarquer *manu militari* par les promesses et la propagande gouvernementale. C'est un fiasco depuis 2019. Les dispositifs, partenariats, protocoles et l'intégration dans les programmes scolaires ont des résultats limités (notamment dans le recrutement), bien que les informations soient largement disséminées dans les CDI ou CIO et que les campagnes publicitaires des Armées inondent l'espace public.

Dernière entourloupe pour faire passer le SNU, c'est de le considérer comme un « *volontariat collectif d'une classe engagée* » et donc un projet pédagogique fédérateur et formateur, avec un passage en force au conseil d'administration de l'établissement scolaire.

**L'école ne peut être la courroie de transmission de tout dogme** : depuis plus d'un siècle, l'État s'est dissocié de tout dogme religieux, laissant ainsi la libre appréciation de chacun.e d'adhérer à des idées religieuses et spirituelles. Il n'en est donc pas de même avec cet endoctrinement militariste... il faut aspirer à l'émancipation individuelle et collective, professer à une éducation à la paix, hors de tout dogme, et au sens critique, même le rôle de l'État.

Ainsi doit s'interrompre toute ingérence de l'armée et de la police à l'école. Ce qui nous appartient est de former des enfants à débattre, et non pas à se battre.

Macron, Attal, El Hairy et Thevenot porte une lourde responsabilité car le SNU est une pièce du puzzle d'un projet dédié à une école *au garde-à-vous*, assumant l'endoctrinement et la préparation des enfants à « *l'esprit de défense* », à la guerre, instrumentalisant les valeurs de la République à des fins autoritaires et virilistes.



**ABROGATION DU SNU, DE TOUTE FORME D'INGÉRENCE DE L'ARMÉE ET DE LA POLICE À L'ÉCOLE**

**REFUS DE LA MILITARISATION DE L'ÉDUCATION, DE LA BANALISATION DE LA GUERRE, DE LA  
DIFFUSION DU VIRILISME ET DE LA BRUTALITÉ À L'ÉCOLE**

**RÉINTRODUCTION DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES DES IDÉES DE PACIFISME,  
D'ANTIMILITARISME, DE DÉSOBÉISSANCE**

**OPÉRATIONS  
BALANCE TON SNU**

[balancetonsnu@mailo.com](mailto:balancetonsnu@mailo.com)

**SNU J'Y VAIS PAS**

<https://twitter.com/snujyvaispas>

**Non au nouveau service militaire !  
Non à l'embrigadement des jeunes !**

Service national universel ?



Contacts en Loire-Atlantique : <collectif44contresnu@gmail.com>  
Facebook : [www.facebook.com/collectif44contresnu](http://www.facebook.com/collectif44contresnu).

### **Collectif Non au SNU**

Pour rejoindre le collectif : [nonsnu@lists.riseup.net](mailto:nonsnu@lists.riseup.net)

en Loire-Atlantique : [collectif44contresnu@gmail.com](mailto:collectif44contresnu@gmail.com)

site facebook <https://m.facebook.com/MouvementAntiSNU/>

[www.facebook.com/collectif44contresnu](http://www.facebook.com/collectif44contresnu)

instagram [https://www.instagram.com/collectif\\_anti\\_snu/](https://www.instagram.com/collectif_anti_snu/)

Appel unitaire : <https://www.questionsdeclasses.org/non-au-snu-abrogation-du-snu/>

**à Prix libre. Coût à l'impression 1€**